

AMMONIAC ET NITRITES

Les essais de toxicité de $N-NH_3$, effectués en Laboratoire sur des animaux pesant entre 128 g et 170 g et dans une eau à $21,6^\circ C$ ayant un pH voisin de 7,8, donnent les résultats suivants : **CL₅₀ en 24 h = $0,88 \pm 0,13$ mg $N-NH_3/l$** (concentration létale 50 % en 24 H)
Les premières mortalités sont observées lorsque la concentration de $N-NH_3$ atteint **0,62 mg/l** (16,7 % de mortalité à 24 ou 96 h).

Le Silure présente donc une tolérance plus élevée à l'ammoniac que la carpe ou la truite mais il convient d'être prudent lors de la mise en élevage et de contrôler la concentration en ammoniacque et le pH.

Des essais effectués en Laboratoire (Température de l'eau : $22,7^\circ C$, pH : 7,50, poids des animaux : 115 g) donnent une DL₅₀ à 96 h.

$$CL_{50} = 52,38 \pm 3,20 \text{ mg } N.NO_2/l$$

Comparé à d'autres espèces d'élevage, dans la même gamme de température, le Silure apparaît très tolérant aux nitrites.

Carpe : CL₅₀ 24h = 0,6 mg $N-NH_3/l$.

Truite : CL_{limite} = 0,56 mg $N-NH_3/l$.

CL₅₀ 24h = 1,8 mg $N-NO_2/l$.